



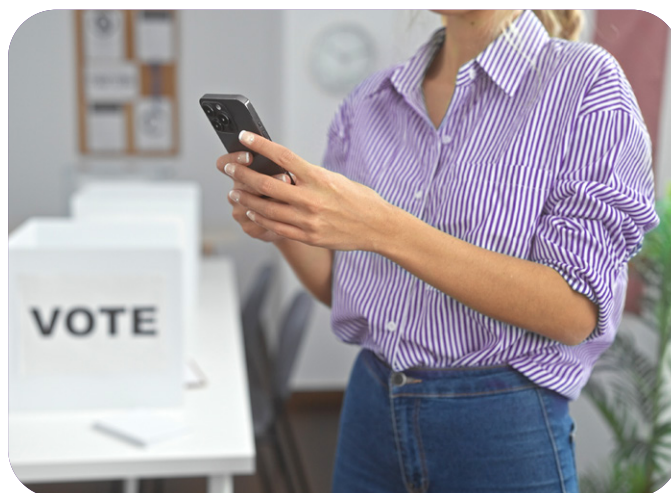
IA et l'élection générale de 2026 au Québec : un premier bilan

Mise en contexte

L'année 2026 est le théâtre de la première campagne électorale québécoise à l'ère de l'intelligence artificielle générative, en dehors des élections partielles tenues depuis 2022 (année de lancement de ChatGPT, moment phare dans la démocratisation de cette technologie auprès du grand public). À l'instar d'autres sphères d'activités, les interrogations sont nombreuses quant à son impact sur la route partisane, autant pour les pratiques de communication des organisations partisanes que du côté des citoyennes et des citoyens.

Le contexte actuel marqué par les désordres informationnels fait craindre les dérives dans une démocratie déjà sous pression. C'est d'autant plus vrai que les plus récentes données de l'Académie de la transformation numérique montrent qu'une **majorité d'internautes du Québec craignent les effets négatifs de l'IA pour la propagation de fausses nouvelles (55 % chez les personnes qui l'utilisent, 59 % chez celles qui n'en font pas usage)**. Sachant que l'une des conditions essentielles d'une démocratie en santé est la qualité des débats publics, la perspective de l'arrivée massive d'informations trompeuses dans la sphère numérique laisse présager le pire.

La couverture médiatique de la période préélectorale a d'ailleurs contribué à alimenter les questionnements sur les usages potentiellement négatifs de l'IA à des fins partisanes et électorales. Par exemple, dans un dossier publié en mars 2026, *La Presse* témoignait à quel point il est aisé et peu coûteux de concevoir des hypertrucages mettant en vedette des personnalités politiques. Le quotidien montréalais, dans l'accroche du même reportage, interrogerait d'ailleurs son lectorat de manière alarmiste : « Sommes-nous à l'aube d'une ère de grandes manipulations politiques ? »².



Cette note de breffage pose les premiers constats sur le recours à l'IA lors de la campagne électorale québécoise de 2026. Elle a été rédigée le 17 septembre 2026; elle se concentre donc sur la période préélectorale ainsi que la première portion de la campagne officielle (déclenchée le 27 août). Cette analyse « à chaud » montre que les risques envisagés semblent plutôt s'être manifestés de manière anecdotique, du moins dans l'espace public. Il apparaît toutefois que des angles morts persistent quant à son importance réelle dans ce genre d'exercice démocratique.

Résumé des connaissances

Un contexte démocratique sous pression

Le climat actuel est défavorable à la démocratie. Selon le V-Dem Institute, le niveau global de démocratie est retombé à celui de la fin des années 1970 et près de 74 % de la population mondiale vit sous un régime autocratique³. L'insatisfaction gagne aussi les démocraties occidentales, où 64 % des adultes se disent insatisfaits du fonctionnement de leur régime politique⁴. Dans les pays de l'OCDE, 43 % des citoyens font peu ou pas confiance à leur gouvernement, et les partis politiques comptent parmi les institutions qui suscitent le moins la confiance citoyenne⁵.

Le Québec et le Canada demeurent relativement préservés. En effet, **60 % des Canadiens se disent satisfaits de leur démocratie⁶ et leur confiance envers le gouvernement dépasse la moyenne de l'OCDE⁷**. Ces chiffres n'immunisent toutefois pas contre le cynisme. La confiance envers les nouvelles médiatiques est faible (44 % chez les francophones, 35 % chez les anglophones), alors que les médias sociaux constituent désormais la principale source d'information⁸, malgré le blocage des contenus des médias canadiens par Meta. De plus, 45 % des répondants à un sondage du Barreau du Québec disent ne pas faire confiance au gouvernement du Québec⁹, un chiffre à relativiser vu l'impopularité du parti au pouvoir¹⁰.

À cet effritement s'ajoute une recomposition du système partisan. Le Québec connaît un réaligement politique marqué par une diversification des enjeux et des clivages^{11,12}, qui favorise l'émergence de nouvelles formations politiques, dont certaines flirtent avec le populisme et les positions antisystèmes^{13,14,15}.

Cette fragmentation politique et médiatique de l'électorat¹⁶, couplée à la méfiance d'une part importante de la population, rend le contexte électoral actuel particulièrement propice aux désordres informationnels¹⁷. Or, l'IA générative abaisse considérablement les coûts de production et de diffusion de tels contenus, tout en dotant les partis et leurs candidats de capacités inédites de création, de personnalisation et de ciblage des messages.

Des risques bien documentés

Dans les mois précédant le début officiel de la campagne, la couverture médiatique fut largement axée sur les menaces associées à l'IA générative en politique. Le directeur général des élections du Québec s'est lui-même dit préoccupé, reconnaissant les limites des moyens dont dispose son institution pour faire face à l'ampleur du phénomène¹⁸. L'inquiétude de la population est aussi notable, comme le montrent les résultats d'un sondage de l'Observatoire de l'écosystème médiatique rendu public en début de campagne : **63 % des Québécois se disaient très ou extrêmement préoccupés par les contenus trompeurs générés par l'IA, une proportion supérieure que pour la désinformation en général (53 %)¹⁹**.

Ce cadrage négatif des conséquences démocratiques de l'IA générative n'est pas chose nouvelle. La même tendance a été observée dans la foulée de l'utilisation des médias sociaux et des données personnelles comme outils de campagne^{20,21}. Il s'ajoute un certain nombre de contributions informées, publiées par des organismes gouvernementaux. S'il faut admettre que le corpus de littérature scientifique demeure restreint sur le rôle de l'IA en contexte électoral, ces documents offrent un panorama instructif quant aux risques démocratiques potentiels.

3 Nord, M., Altman, D., Fernandes, T., Good God, A. et Lindberg, S.I. (2026), « Democracy Report 2026: Unraveling The Democratic Era? », *V-Dem Institute*, University of Gothenburg. <https://coiilink.org/20.500.12592/1971lf9>

4 Wike, R., Fetterolf, J. et Schulman, J. (2025), « Dissatisfaction with democracy remains widespread in many nations », *Pew Research Center*. <https://www.pewresearch.org/short-reads/2025/06/30/dissatisfaction-with-democracy-remains-widespread-in-many-nations/>

5 Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), (2026), « Résultats 2026 de l'enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques », https://www.oecd.org/fr/publications/resultats-2026-de-l-enquete-de-l-ocde-sur-les-determinants-de-la-confiance-dans-les-institutions-publiques_ficdd038-fr.html

6 Wike, R. et al., (2025). *op. cit.*

7 OCDE. (2026). *op. cit.*

8 Charlton, S. et Brin, C. (2026), « Digital News Report 2026 – Synthèse des données canadiennes », *Centre d'études sur les médias*, Université Laval. <https://www.cem.ulaval.ca/publications/dnr-2026-canada-fr/>

9 Bégin, S., (2026, 17 juin), « Justice: 66 % des Québécois craignent une ingérence du pouvoir politique », *Le Quotidien*. <https://www.lesoleil.com/actualites/justice-et-faits-divers/2026/06/17/la-perde-de-confiance-envers-les-institutions-publiques-saccentue-HZGQ6MVOONCU7GON2QOCFECUQ4/>

10 Dubois, P. et Foster, É. (2026), « Le difficile marketing d'un deuxième mandat caquiste », dans Mathieu, F., Dinan, S., Duval, D. et Birch, L. (dir.), *Bilan du gouvernement de la CAQ (2022-2026) : 150 promesses entre virages et revirements*, Québec, Presses de l'Université Laval.

11 Bélanger, É. et Godbout, J.-F. (2022), « Les clivages politiques et le système partisan du Québec au 21^e siècle », *Recherches sociographiques*, 63(1-2), p. 27-55. <https://doi.org/10.7202/1092381ar>

12 Nadeau, R., Daoust, J.-F., Bélanger, É. et Dassonneville, R., (2026), *Une décennie de turbulences électorales au Québec : 2012-2022*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

13 Dubois, P., Villeneuve-Siconnelly, K., Montigny, É. et Giasson, T., (2022), « Un grand éclatement? Comprendre les réaligements et transformations de la vie politique québécoise », *Recherches sociographiques*, 63(1-2), p. 9-26. <https://doi.org/10.7202/1092380ar>

14 Nadeau et al., (2026) *op. cit.*

15 Villeneuve-Siconnelly, K. et Dubois, P. (2021, 14 septembre), « Pandémie et politique : un moteur pour le populisme de droite au Québec? », *Magazine de l'Acfas*. <https://hal.science/hal-03354291v1>

16 Villeneuve-Siconnelly, K., (2022, 19 octobre), « Polarisation ou fragmentation de la politique québécoise? », *Policy Options Politiques*. <https://policyoptions.irpp.org/2022/10/polarisation-ou-fragmentation-de-la-politique-quebecoise/>

17 Bureau du scientifique en chef, (2025), *Naviguer dans les désordres de l'information : Un guide sur la désinformation, la désinformation et la malinformation pour les titulaires de charge publique du Québec*. https://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/app/uploads/2025/10/frq_guide_v11_web.pdf

18 Laberge, T., (2026, 8 mars), « Le DGEQ appelle à un meilleur encadrement législatif de l'IA », *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/962040/dgeq-appelle-meilleur-encadrement-legislatif-ia>

19 Levy, E., (2026, 2 septembre), « Élections provinciales : l'IA inquiète les Québécois », *Protégez-Vous*. <https://www.protegez-vous.ca/nouvelles/technologie/elections-2026-ia>

20 Dubois, P., (2022), « De Big Deal à Big Brother: l'évolution des cadres médiatiques sur l'usage des renseignements personnels en politique québécoise », ans Emmanuelle Caccamo et Maude Bonenfant (dir.), *Rhétoriques, métaphores et technologies numériques : l'influence du langage sur notre perception de la numérisation du monde*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

21 Montigny, E., Dubois, P. et Giasson, T. (2019), « On the edge of glory (... or catastrophe): Regulation, transparency and party democracy in data-driven campaigning in Québec », *Internet Policy Review*, 8(4), p. 1-19.

Par exemple, le Bureau du scientifique en chef a produit un [guide](#) destiné aux titulaires de charge publique qui documente les mécanismes des désordres informationnels amplifiés par l'IA générative. Ce document rappelle que les périodes électorales sont particulièrement propices à la circulation d'informations erronées et aux opérations d'influence. La Commission de l'éthique en science et technologie (CEST) a aussi rendu public un [avis](#) dans lequel elle identifie une série de menaces démocratiques potentielles associée à l'IA générative :

- Les cyberviolences
- La désinformation politique
- La désinformation de groupes ciblés
- La manipulation de l'opinion publique
- La surveillance de masse
- La fragmentation de l'information
- La prolifération de la mésinformation électorale et politique
- L'optimisation du microciblage des communications politiques
- La manipulation des consultations publiques

Ces risques font échos autant aux menaces perçues par le grand public qu'à l'expérience vécue de certains élus. Ce fut le cas sur la scène municipale québécoise, marquée par une vague de démissions sans précédent en raison, notamment, de la violence en ligne et de la désinformation. Ces phénomènes touchent aussi les élus de l'Assemblée nationale²².

Toutefois, du point de vue du recours à l'IA par les partis politiques et leurs militants, ces risques sont plus ou moins susceptibles d'intervenir dans les élections québécoises, selon le cas. Par exemple, le risque de manipulation de consultations publiques par un groupe partisan semble faible en contexte électoral, mais pourrait s'avérer plus élevé en contexte de gouvernance, surtout si cette formation politique n'est pas ou peu représentée dans les institutions formelles. Dans un même ordre d'idée, une formation politique peu professionnalisée ou qui ne dispose pas des ressources suffisantes pourrait ne pas recourir à l'IA à des fins de microciblage politique, comme c'est le cas au palier municipal²³.

Soulignons finalement qu'au lendemain de l'élection fédérale canadienne de 2025, [une note de breffage de l'Obvia](#) tirait un bilan nuancé de l'impact de l'IA sur le scrutin. Peu d'électeurs semblaient avoir été trompés par des contenus générés par l'IA. Or, certains incidents, comme de fausses informations à propos des chefs de parti reprises en boucle par des sites automatisés et des agents conversationnels, confirment son potentiel de nuisance.

Des anecdotes, mais pas de bouleversements

Qu'en est-il pour la campagne électorale québécoise de 2026? Au moment d'écrire ces lignes, les risques présentés précédemment ne semblent pas s'être matérialisés. Ni les veilles de l'Observatoire de l'écosystème médiatique²⁴ ni les médias n'ont recensé d'incident majeur²⁵.

Les usages observés semblent relever surtout de la satire, notamment à l'aide d'hypertrucages. Plusieurs sont apparus avant même le déclenchement de la campagne, comme une vidéo montrant la première ministre sortante Christine Fréchette embrassant le premier ministre canadien Mark Carney²⁶. Un autre exemple notable est celui d'un citoyen, réputé proche d'un groupe criminalisé, ayant publié un hypertrucage annonçant son embauche comme chauffeur pour la Coalition avenir Québec. Ce cas anecdotique a tout de même entraîné une intervention de la Sûreté du Québec²⁷.

Soulignons que les principaux partis ne semblent pas avoir intégré massivement l'IA générative à leurs opérations, du moins pas de manière visible. Si des usages pour l'analyse de l'opinion publique, de révision de textes ou d'automatisation de certaines tâches semblent possibles, les partis demeurent « frileux » à l'idée de remplacer des militants par des algorithmes. Un article du *Devoir* suggère une stratégie de gestion de risque : un scandale lié à l'IA pourrait créer la controverse en pleine campagne²⁸.

22 Roy, N., (2023), « Entre liberté d'expression et cyberviolence : l'utilisation des médias sociaux et ses effets sur l'engagement politique », *Revue parlementaire canadienne*, 46(4), p. 2-6. <https://www.revparlcan.ca/fr/entre-liberte-dexpression-et-cyberviolence-lutilisation-des-medias-sociaux-et-ses-effets-sur-lengagement-politique/>

23 Dubois, P., (2026), « Du microciblage au municipal? Une analyse des pratiques de communication lors des élections municipales québécoises de 2021 », *Revue canadienne de science politique*, 59(2), p. 380-400. <https://doi.org/10.1017/S0008423926101061>

24 Voir par exemple: Observatoire de l'écosystème médiatique (OEM), (2026), « Mise à jour hebdomadaire 2 : trois agendas, une élection », *Centre pour les médias, la technologie et la démocratie*, Université McGill. https://mediatechdemocracy.com/fr/publications/qc26-weekly-update-2_2026/

25 De Rosa, N., (2026, 6 septembre), « Une première élection québécoise à l'ère de l'intelligence artificielle générative », *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2280386/election-quebec-2026-ia-deepfake>

26 Ouellette-Vézina, H., (2026, 7 septembre), « Les défis d'une campagne à l'ère de l'IA », *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/elections-quebecoises/2026-09-07/les-defis-d-une-campagne-a-l-ere-de-l-ia.php>

27 Séguin, F. et Thibault, E. (2026, 5 septembre), « "Chauffeur attiré" d'Olivier Primeau: un proche des Hells Angels s'invite dans la campagne de la CAQ et mobilise la police avec ses fausses images générées par l'IA », *Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2026/09/05/chauffeur-attire--dolivier-primeau--un-proche-des-hells-angels-sinvite-dans-la-campagne-de-la-caq-et-mobilise-la-police-avec-ses-fausse-images-geneeres-par-lia>

28 Carabin, F. et David, V. (2026, 22 août), « Les défis des prochaines élections québécoises », *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/1003298/jeu-ia-politique-quebecoise-vaut-il-chandelle?>

Il existe ainsi une sorte d'autorégulation des partis politiques quant au recours à l'IA à des fins électorales. En effet, quatre des cinq principaux partis (Équipe Christine Fréchette - Coalition avenir Québec, Parti québécois, Parti libéral du Québec et Québec solidaire) ont adhéré au [Code de bonne conduite sur l'usage responsable de l'IA en politique](#), préconisant entre autres l'étiquetage des contenus synthétiques, la protection des données et la formation du personnel électoral. Si l'Assemblée nationale avait adopté en mars une motion enjoignant à tous les partis d'y souscrire, seul le Parti conservateur du Québec s'est abstenu de le faire, tout en s'engageant à faire une utilisation responsable de l'IA.

Mentionnons aussi l'adoption du projet de loi 98 (mai 2025), lequel fait du scrutin de 2026 le premier tenu où la diffusion volontaire de fausses informations « avec l'intention d'influencer les résultats d'une élection, d'en perturber le déroulement ou de compromettre la confiance du public dans le processus électoral ou [qui] représente faussement certaines personnes, telles que le directeur général des élections ou un candidat »²⁹ **constitue une infraction**. Cette loi contribue sans doute à l'autorégulation des partis et de leurs candidats. Toutefois, la CEST et Élections Québec en soulignent les limites, comme l'absence d'un mécanisme de retrait rapide des contenus problématiques.

En somme, ce premier bilan « à chaud » se veut rassurant par rapport aux nombreux risques que représente le recours à l'IA générative à des fins électorales. Il appelle toutefois à certaines nuances. **L'absence de dérapages observés n'est pas une preuve empirique de leur inexistence**. Dans un univers informationnel fragmenté, il est de plus en plus difficile d'identifier tous les discours. C'est d'autant plus vrai que les échanges en ligne migrent progressivement vers ce que l'on nomme le « social obscur » (*dark social*), c'est-à-dire la circulation de contenus par des canaux privés ou fermés, qui échappent aux outils de mesure et aux observateurs.

Qui plus est, **l'adoption massive de l'IA générative au sein de la population contribue à normaliser son utilisation, ce qui pourrait rendre « moins risquée » son adoption comme outil de communication politique**. Finalement, on sait peu de choses sur les pratiques citoyennes en matière de communication politique générée par l'IA. En effet, l'électorat est un acteur central de la joute politique, non seulement comme récepteur, mais aussi comme créateur, curateur et diffuseur de contenus³⁰.

Si l'effet de l'IA sur cette élection tient moins à l'incident spectaculaire qu'à une transformation diffuse du rapport à l'information, seules les analyses postélectorales permettront de mesurer pleinement ses conséquences sur la joute politique, et, plus généralement, sur l'exercice de la citoyenneté démocratique.

Rôles que peuvent jouer les acteurs publics



Sensibiliser les personnes candidates et militantes aux effets possibles des contenus politiques générés par l'IA à des fins électorales ainsi que sur leur rôle dans le maintien des conditions optimales d'un débat public sain.



Élaborer des campagnes de sensibilisation à l'attention des électeurs sur les risques de désinformation, de mésinformation et de malinformation favorisées par l'IA générative en contexte électoral.



Renforcer le cadre législatif de manière à donner plus de moyens à Élections Québec pour effectuer des veilles et des interventions ciblées contre de potentiels dérapages liés au recours à l'IA générative à des fins électorales.



Favoriser une plus grande transparence des partis politiques et des tiers enregistrés quant à leur utilisation de l'IA générative à des fins électorales, y compris à des fins de communication partisane.

29 Assemblée nationale du Québec, (2025), « Loi modifiant la Loi électorale principalement afin de préserver l'intégrité du processus électoral ». https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_client/lois_et_reglements/LoisAnnuelles/fr/2025/2025C15F.PDF

30 Penney, Joel, (2017), *The citizen marketer: Promoting political opinion in the social media age*, Oxford, Oxford University Press.

L'élection générale québécoise de 2026, première campagne à l'ère de l'IA générative, se déroule dans un climat démocratique fragilisé, lequel est un terreau propice aux désordres informationnels.

1

Messages clés pour la politique et la pratique

3

L'absence de dérapages observés n'est pas une preuve de leur absence réelle, notamment en raison de la migration des échanges vers le « social obscur », la méconnaissance des pratiques citoyennes et la normalisation croissante de l'IA. Des analyses postélectorales empiriques demeurent essentielles pour comprendre l'étendue, la portée et les effets du phénomène sur l'exercice de la citoyenneté démocratique.

2

Malgré des risques bien documentés et une population fortement préoccupée par les contenus trompeurs générés par l'IA, aucun incident majeur n'a été recensé à mi-campagne, les usages observés relevant surtout de la satire et de l'anecdote.

4

Les principales formations politiques semblent demeurer prudentes dans leur recours visible à l'IA générative. Toutefois, des interventions demeurent nécessaires pour sensibiliser les candidats et les militants, renforcer les moyens de veille et d'intervention des autorités électorales et exiger une plus grande transparence des partis.

Pour aller plus loin


[Consulter la note](#)

[Consulter l'avis](#)

[Consulter le guide](#)

[Pour consulter les autres notes de breffage](#)



Cette note a été rédigée par :

Philippe Dubois, Ph.D., professeur adjoint en communication et gouvernance à l'École nationale d'administration publique (ENAP, Université du Québec), puis révisée par la Direction Collaboration avec les acteurs publics de l'Obvia.

obvia

Pour nous contacter :
collaboration@obvia.ca

Pour en savoir plus

obvia.ca